



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

VENTE D'URGENCE POLYTYPE

- Débitrice: Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation**, Route de l'Ancienne Papeterie, 1723 Marly
- Remarques:** English version can be consulted on the website www.iis-liquidation.ch.
Die deutsche Fassung kann auf der Internetseite www.iis-liquidation.ch eingesehen werden.
Remarques : Faillite de la société / VENTE D'URGENCE —
Art. 243 al. 2 LP et 256 al. 1 et 3 LP
Les créanciers de la faillite et les tiers intéressés sont rendus attentifs au fait que l'administration spéciale de la faillite a l'intention de procéder à une vente d'urgence de certains brevets appartenant à Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation, y compris ceux en cours d'enregistrement, (ci-après « les Brevets »), et de certains meubles, machines et appareils de laboratoire (ci-après « les Installations »), selon un contrat signé le 31 mars 2014 avec la société Polytype Converting AG (ci-après « le Contrat »).
La liste des Brevets et Installations qui sont mis en vente peut être consultée sur le site www.iis-liquidation.ch. Ces actifs sont cédés en un seul bloc.
Le bailleur faisant valoir son droit de rétention sur les Installations a donné son assentiment à la vente.
Les créanciers et les tiers qui font valoir un droit de propriété sur l'un ou l'autre des Brevets et Installations doivent s'annoncer par écrit auprès de l'administration spéciale de la faillite dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication. A défaut, les Brevets et Installations seront réalisés. Le délai sera tenu pour respecté si l'annonce de revendication parvient auprès de l'administration spéciale de la faillite au plus tard le 10ème jour à 17h 00 CET.
Dans le même délai de 10 jours, les créanciers sont invités à faire connaître leur avis, en justifiant leur qualité de créancier, étant entendu que ceux qui ne répondront pas ou ne déclareront pas par écrit s'abstenir seront considérés comme approuvant la vente de gré à gré.
Le Contrat, dont une copie peut être consultée auprès de l'administration spéciale (voir adresse ci-dessous), contient en particulier les clauses suivantes :
1. Achat des Brevets pour un montant de CHF 378'000 (TVA de 8% incluse), sans garantie.

- Achat des Installations pour un montant de CHF 216'000 (TVA de 8% incluse), sans garantie.
- Prise en charge d'une partie du loyer dû par Ilford Imaging Switzerland GmbH à Ilford Property Switzerland GmbH, représentant pour la société en faillite une économie arrêtée à CHF 36'000.
- Prise en charge d'une partie du salaire dû par Ilford Imaging Switzerland GmbH à 11 de ses anciens employés, représentant pour la société en faillite une économie arrêtée à CHF 65'000.
- Le montant total de la transaction porte ainsi sur la somme de CHF 695'000.
Il est en outre précisé que les conventions relatives à certains brevets conclues par Ilford avec des tiers dont il est fait mention dans le Contrat peuvent également être consultées auprès de l'administration spéciale.
Les créanciers et les tiers intéressés à acquérir les Brevets et Installations ont la possibilité de faire valoir une offre supérieure ferme et irrévocable, d'un montant d'au moins CHF 750'000, en exposant par courrier recommandé adressé à l'administration spéciale de la faillite d'ici au 22 avril 2014 le montant supérieur qu'ils proposent pour l'acquisition des Brevets et Installations et en déposant d'ici au 22 avril 2014 une garantie bancaire correspondant au montant de leur offre ou le montant de l'offre supérieure sur le compte bancaire de Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation (IBAN CH14 0024 3243 6627 7400 0 / BIC UBSWCHZH80A). Les offrants confirmeront expressément qu'ils agissent en leur nom et pour leur propre compte.
Le dépôt d'une offre supérieure implique en outre l'acceptation des clauses 3 à 9 contenues dans le Contrat, ce que l'offrant confirmera par écrit dans le même délai du 22 avril 2014, à défaut de quoi son offre ne sera pas prise en considération. Le délai sera tenu pour respecté si les offres, garanties et confirmations parviennent à l'administration spéciale au plus tard le dernier jour à 17h 00 CET.
En cas d'approbation par les créanciers de la vente de gré à gré et en l'absence d'une offre supérieure, la vente de gré à gré conclue sous condition avec Polytype Converting AG produira ses effets. En présence de plusieurs offres, la vente interviendra à bref délai par le biais d'enchères privées réunissant exclusivement Polytype Converting AG et les autres offrants.





Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

Les Brevets et Installations seront adjugés sans garantie.
La décision de l'administration spéciale de la faillite de réaliser d'urgence les Brevets et Installations a reçu le préavis favorable de la commission de surveillance. Elle peut faire l'objet d'une plainte auprès de l'autorité de surveillance (Chambre des poursuites et faillites du Tribunal cantonal de Fribourg, rue des Augustins 3, CH – 1700 Fribourg) dans les dix jours dès sa publication.

Pour tout renseignement :

Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation

Yves Auberson – FIDEXIS SA

Co-administration spéciale de la faillite

Bd de Pérolles 21

1701 Fribourg

Tél. : + 41 (0)26 347 50 01

Fax : + 41 (0)26 347 50 09

office@iis-liquidation.ch

Yves Auberson - FIDEXIS SA

Administration spéciale / Faillite

Ilford Imaging Switzerland GmbH

1700 Fribourg

01431631

